

# L'ENRACINEMENT DE LA MONARCHIE PARLEMENTAIRE EN ANGLETERRE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE



Charles Ier d'Angleterre, par van Dyck



Olivier Cromwell



Charles II d'Angleterre



Jacques II d'Angleterre

Le roi Charles Ier cherche à instaurer une monarchie absolue sur le modèle français. L'Angleterre entre alors dans une période de guerre civile entre les partisans du roi et les parlementaires (1641-1649). Les parlementaires victorieux condamnent Charles Ier à mort pour haute trahison. Il est décapité en 1649.

Dès lors, le chef des parlementaires, Oliver Cromwell s'empare du pouvoir et instaure une République qui tourne aussitôt à la dictature personnelle. Après sa mort en 1658, son fils Richard Cromwell lui succède pendant deux ans avant d'être lui-même chassé du pouvoir par les monarchistes.

Le nouveau roi Charles II (fils de Charles Ier) essaye à son tour d'instaurer une monarchie absolue mais en vain. Finalement, le Parlement parvient à lui imposer en 1679 un texte qui limite ses pouvoirs, c'est **l'Habeas corpus** qui interdit au roi tout emprisonnement arbitraire et qui fixe les droits des justiciables

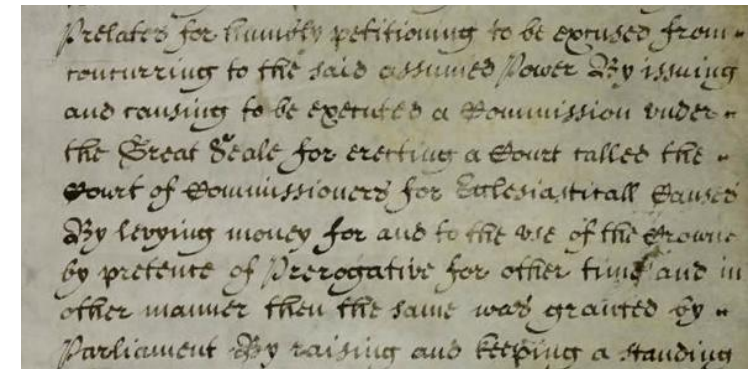
En 1685, à la mort de Charles II, son frère Jacques II lui succède et reprend les arrestations arbitraires ce qui conduit à une seconde révolution (la Glorieuse Révolution : 1688-1689). Le Parlement produit alors un second texte en 1689 : la Déclaration des Droits (**Bill of Rights**) qui limite définitivement les pouvoirs du roi au profit du Parlement. Les principales libertés y sont reconnues et le Parlement reçoit l'essentiel des pouvoirs en matière de lois, d'impôts et de guerre.



L'exécution de Charles Ier, gravure allemande d'époque



Détail de l'Habeas Corpus



Détail de la Déclaration des Droits de 1689